

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00830

Numéro SIREN : 814 869 038

Nom ou dénomination : A.W.S.

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 1966

Actif		Au 31/08/2023			Au 31/08/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000	
	TOTAL	5 000		5 000	
Total de l'actif immobilisé		5 000		5 000	
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	48 000		48 000	199 000
	TOTAL	48 000		48 000	199 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	218 367		218 367	294 193
	Autres créances	144 079		144 079	257 179
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	362 446		362 446	551 373
	Disponibilités				
	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	747 773		747 773	1 562 598
	TOTAL	747 773		747 773	1 562 598
Charges constatées d'avance		1 495		1 495	680
Total de l'actif circulant		1 159 715		1 159 715	2 313 651
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		1 164 715		1 164 715	2 313 651
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients		

A.W.S.

Passif		Au 31/08/2023	Au 31/08/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 362	3 362
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	110 876	103 971
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	355 641	66 904
	Situation nette avant répartition	479 880	184 239
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		479 880	184 239
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		134 662
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 812	1 724 504
	Dettes fiscales et sociales	96 579	13 074
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes	4 443	257 171
	Instruments de trésorerie		
Total		684 834	1 994 750
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		684 834	2 129 412
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 164 715	2 313 651
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		684 834	1 994 750
(3) dont emprunts participatifs			

SASU A.W.S.

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/08/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
2.1.3. Immobilisations financières.....	2
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations.....	2
2.1.4. Stocks.....	3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	3
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués.....	3
2.1.5. Produits à recevoir.....	3
2.1.6. Créances.....	4
2.2. Passif.....	5
2.2.1. Capitaux propres.....	5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	5
2.2.1.2. Capital.....	5
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	6
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	6
2.2.4. Charges à payer.....	7
3. Informations relatives au compte de résultat.....	7
4. Impôt sur les bénéfices.....	7
5. Autres informations.....	8
5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	8
5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	9
5.3. Engagements hors bilan.....	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Néant

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

Néant

2.1.3. Immobilisations financières

Néant

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Néant

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks sont évalués selon la méthode (FIFO). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués

Néant

2.1.5. Produits à recevoir

Néant

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	-	-	-
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	5 000	-	5 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	218 368	218 368	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	144 079	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Charges constatées d'avance	1 495	1 495	-
TOTAL				

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	10 000	-	-	10 000
Primes, réserves et écarts	3 362	-	-	3 362
Report à nouveau	103 972	6 905	-	110 877
Résultat	66 905	355 641	66 905	355 641
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL				355 641

Le capital est composé de 1000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Néant

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	583 812	583 812	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	95 579	95 579	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 000	1 000	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	4 444	4 444	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL				

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	8 455
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	1 000
Divers	4 444
TOTAL	14 904

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	42 575	3 337 366	3 379 941
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	-	838	838
Chiffre d'affaires net	42 575	3 338 204	3 380 779

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		416 521	52 000
Impôts :	Au taux de	- 6 375	-
	Au taux de	-106 505	-
Résultat après impôts		355 641	

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Néant

5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

5.3. Engagements hors bilan

Néant

A.W.S

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Allée des coquelicots - Les 3 elfes,
62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE**

814 869 038 RCS BOULOGNE SUR MER

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 FEVRIER 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 août 2023**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 355 641,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	355 641,49 euros
-------------------------------	-------------------------

A titre de dividende global à l'associée unique	355 641,49 euros
Soit 35 564,15 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 29 février 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 355 641,49 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

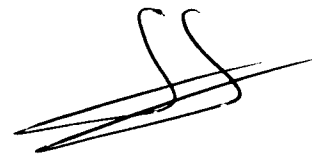
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
La Présidente



SASU A.W.S.
Les 3 ELFES
7 Allée des Coquelicots
92020 LE TOUQUET PARIS PLAGE
R.C.S : 814 809 038